



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Immeuble NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2018



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Immeuble NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

Tunis, le 29 Aout2018

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

Objet : Avis sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin2018

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons l'honneur de vous faire parvenir notre rapport sur l'examen limité des états financiers semestriels, de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK**, arrêtés au 30 juin 2018.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 29 Aout2018

Les commissaires aux comptes

TCA
Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT
Rachid NACHI

SOMMAIRE

	Page
I – AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018	4
II - ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2018	7
III – NOTES AUX ETATS FINANCIERS	12

**AVIS SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES
AU 30 JUIN 2018**



T.C.A- FICADEX TUNISIE
Immeuble NOUR CITY –
Bureau A-1-3- Bloc A –
CENTRE URBAIN TUNIS NORD –
TUNIS- MF :0895221K/A/M/000
Téléphone : + 216 71 948 785
Télécopie : + 216 71 949 804
E-mail : tcaauditcbn@gmail.com



UNIVERS AUDIT

Audit - Conseil & Organisation
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux
Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie
Adresse : Rue Lac Léman, Résidence Lac 2001 Bureau A 22
Les Berges du Lac 1053 Tunis- MF : 1181282N/A/M/000
Tel : 71 964 692
Fax : 71 964 741
Email : rachid.nachi@universaudit.com

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2018

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE WIFAK INTERNATIONAL
BANK

Av. Habib BOURGUIBA- MEDENINE

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la WIFAK INTERNATIONAL BANK, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan au 30 juin 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états intermédiaires font un total de bilan de **556 455 619 DT** et un résultat déficitaire de de la période s'élevant à **3 389 984 DT**.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas

d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la WIFAK INTERNATIONAL BANK arrêtés au 30 juin 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 29 Aout2018

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA

Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT

Rachid NACHI

**ETATS FINANCIERS
SEMESTRIELS ARRETES
AU 30 JUIN 2018**

BILAN Arrêté au 30 juin 2018
(Exprimé en D.T.)

	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
ACTIF				
1 -Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		39 851 025	7 945 694	15 819 835
2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	3	20 641 055	32 373 252	28 838 883
3 - Créances sur la clientèle (*)	4	325 864 994	188 866 092	254 166 818
4 - Portefeuille-titres commercial		186 199	136 231	136 230
5 - Portefeuille d'investissement	5	18 077 592	17 969 850	18 117 592
6 - Valeurs immobilisées	6	57 754 609	53 400 091	56 931 787
7 - Autres actifs (*)	7	94 080 145	27 884 732	37 840 995
TOTAL ACTIF		556 455 619	328 575 942	411 852 140
PASSIF				
1 - Banque centrale et CCP		-	-	-
2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		53 270 699	-	7 184 346
3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	8	183 709 433	25 825 047	106 818 162
4 - Emprunts et ressources spéciales	9	61 387 539	108 663 635	76 784 431
5 - Autres passifs	10	91 876 645	21 912 818	51 019 798
TOTAL PASSIF		390 244 316	156 401 500	241 806 737
CAPITAUX PROPRES				
1 – Capital		150 000 000	150 000 000	150 000 000
2-Action propres		(496 398)	-	(48 855)
3 Réserves		20 322 419	20 322 419	20 322 419
4- Fonds pour risques Bancaires généraux		220 000	220 000	220 000
5 - Autres capitaux propres		660 645	653 591	657 219
6 - Résultats reportés		(1 105 379)	582 431	582 430
7-Effets des modifications Comptables		-	-	-
8- Résultat de l'exercice		(3 389 984)	396 001	(1 687 810)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11	166 211 303	172 174 442	170 045 403
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		556 455 619	328 575 942	411 852 140

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

ETAT DES ENGAGEMENTS

HORS BILAN

Exercice clos le 30 Juin 2018

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<i>Passifs Eventuel</i>			
Cautions, avals et autres garanties données	15 167 694	8 974 340	8 481 088
Crédits documentaires			-
Actifs donnés en garantie			-
Total des Passifs éventuels	15 167 694	8 974 340	8 481 088
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés	86 390 227	23 082 110	81 753 006
Engagement sur marges et commissions sur emprunt	-	13 326 026	-
Engagements sur titres	-	-	-
Total des engagements donnés	86 390 227	36 408 136	81 753 006
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus	-	-	-
Garanties reçues	63 102 068	28 567 124	39 696 811
Marges à échoir sur contrats actifs	-	26 935 639	-
Total des engagements reçus	63 102 068	55 502 763	39 696 811

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2018

(Exprimé en D.T.)

	Note	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1 - Marges et revenus assimilés	12	12 526 837	9 867 426	20 928 090
PR 2 - Commissions (en produits)	13	1 957 757	436 026	2 127 722
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		1 405 761	-	264 659
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement		356 021	-	926 947
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		16 246 376	10 303 452	24 247 418
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1 – Charges encourus et assimilées :	14	(5 333 566)	(3 434 180)	(7 411 131)
CH 2 – Commissions encourues		(261 086)	(47 956)	(643 778)
CH 3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	(4 630)	(4 630)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(5 594 652)	(3 486 766)	(8 059 539)
PRODUIT NET BANCAIRE		10 651 724	6 816 686	16 187 879
PR 5 \ CH 4 – Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	15	(1 425 765)	(939 379)	(699 916)
PR 6 \ CH 5 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	-	87 249
PR 7 - Autres produits d'exploitation		269	4 913	891
CH 6 - Frais de personnel (*)	16	(6 526 792)	(3 840 257)	(9 719 174)
CH 7 - Charges générales d'exploitation (*)	17	(2 962 883)	(1 082 895)	(3 336 285)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	18	(3 389 371)	(1 211 898)	(4 257 352)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(3 652 818)	(252 830)	(1 736 708)
PR 8 \ CH 9 - Solde en gain \ perte provenant des Eléments ordinaires		299 299	652 063	104 416
CH 11 - Impôt sur les bénéfices	19	(36 465)	(3 232)	(50 518)
Elément extra -ordinaire contribution budget d'état		-	-	(5 000)
Résultat net de l'exercice		(3 389 984)	396 001	(1 687 810)
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat de l'exercice		(3 389 984)	396 001	(1 687 810)

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2018

	Notes	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Activités d'exploitation				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) (*)		(38 950 627)	10 082 731	23 091 637
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(4 373 567)	(6 061 817)	(7 172 429)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-	5 000 000	-
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)		(18 970 194)	12 526 965	(27 025 349)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		75 605 954	22 505 594	102 803 554
Titres de placement		(49 968)	-45 210	(45 209)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers (*)		(6 543 611)	(3 843 624)	(23 867 375)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(18 758 031)	230 206	1 649 644
Impôt sur les bénéfices		(36 465)	-	(360 580)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	21	(12 076 509)	40 394 845	69 073 893
Activités d'investissement				
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		356 021	7 005	-
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		40 000	(5 960 000)	(5 960 000)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(4 212 193)	(33 755 301)	(38 272 352)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	22	(3 816 172)	(39 708 296)	(44 232 352)
Activités de financement				
Rachat des actions		(447 543)	-	(48 855)
Emission / Remboursement d'emprunts		(14 000 979)	35 700 000	(23 235 136)
Augmentation / diminution ressources spéciales		-	(27 097 897)	-
Dividendes et autres distributions		-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financements	23	(14 448 522)	8 628 103	(23 283 991)
Incidence des variations des taux de change		-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(30 341 203)	9 314 652	1 557 550
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		32 438 146	30 880 595	30 880 596
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	(20)	2 096 943	40 195 247	32 438 146

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi :

La société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à Cinq millions (**5.000.000**) de Dinars divisé en Cinq cent mille (**500.000**) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à **7.500.000 DT** par la création de **250.000** actions nouvelles de **10 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de **10 DT** à **5 DT**, et de porter le capital à **10.000.000 DT** par la création de **500.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à **15.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **1,500 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de 10.000.000 DT à puiser à hauteur de 9.500.000 DT de la prime d'émission et de 500.000 DT des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de 60.000.000 DT avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60.000.000 DT et ce par l'émission au pair de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2018 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)
- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 et les textes subséquents ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%

Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Comptabilisation des engagements et revenus y afférents

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement ou Ijara sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et dix ans. Lors de l'acquisition, elles sont enregistrées au bilan parmi les « autres actifs » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables ; Par la suite, et suite à la concrétisation du contrat IJARA, elles sont transférées au niveau des « Créances sur la Clientèle » et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARA portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de **WIFAK BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

Les biens faisant l'objet de contrats de « Mourabaha » sont les biens acquis par la banque à la demande d'un client en vue de les lui revendre à un prix majoré d'une marge bénéficiaire connue et convenue.

Lors de l'acquisition des biens objet de contrats « Mourabaha », Ils sont enregistrés à l'actif du bilan, parmi les « Autres actifs » pour leur prix d'acquisition toutes taxes comprises. Suite à la mise en place du contrat « Mourabaha » et à la livraison, le financement est comptabilisé pour la même valeur parmi les encours.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et Ressources Spéciales** ».

2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

L'évaluation des engagements est effectuée conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit.

Bien que WIFAK BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties ne sont pas ainsi déduites de la base des provisions constituées.

Pour les financements ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services

- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices TMMgi selon la formule suivante

$$TMMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec

- Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N et évalués sur la base des engagements de l'année N) ;
 - TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
 - n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
- Certains ajustements en matière de risque additionnel ont été apportés à certains secteurs. Ces ajustements consistent à neutraliser le biais engendré par certaines relations dont l'engagement dépasse largement la moyenne observée.

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2017. La formule de calcul est la suivante :

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2017}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2016}}$$

La banque a opté pour la neutralisation de l'effet du facteur scalaire qui avait pour objectif en 2011 la correction de l'impact des arrangements et rééchelonnements accordés dans un contexte bien particulier. Ainsi, Le facteur scalaire retenu par la banque en 2017 pour tous les secteurs d'activités est égal à 1.

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2014-2016 :

$$TPMgi = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur les risques additionnels de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

La banque a procédé à des ajustements apportés pour certains secteurs pour neutraliser le biais engendré par certaines relations dont le niveau de provisionnement dépasse largement la moyenne de provisionnement constaté sur le secteur en question.

- v. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = (\text{Engagements gi 0 et 1}) \times TMMgi \times FSgi \times TPMgi$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêt des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat relatif au 30 Juin 2018 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêt des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux perceptifs charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaaelaam ».

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la banque sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT).

2-13 : Faits saillants de la période :

Le premier semestre de l'année 2018 a été marqué par :

- L'accroissement du PNB de 56.24% par rapport à la même période en 2017.
- L'augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle de 72% par rapport à son niveau au 31/12/2017.
- L'augmentation des amortissements de la banque de 180% comparé à leur niveau de la même période de 2017 et ce en rapport avec le développement de son infrastructure logistique et de son réseau.
- Augmentation des charges opératoires de 93% due à :
 - L'accroissement des charges générales d'exploitation de 157%

- L'accroissement des frais de personnel de 73% suite au renforcement des ressources humaines de la banque par le recrutement d'experts métiers
- L'émission des titres participatifs « CHAHADAT WIFAK BANK 2018 » fin du mois de juin 2018 pour un total de 30.000.000 DT. La période de la souscription a été ouverte le 02 juillet 2018.

2-14 : Changement de méthode de présentation

Pour des besoins de comparabilité, les données comparatives relatives à la situation arrêtée au 30/06/2017 ont été retraité en proforma, et ce au titre des modifications apportées au regroupement des certaines rubriques des états financiers. Ces modifications se présentent ainsi :

- Au 30/06/2017, les produits d'exploitation bancaire encaissés et les remboursements des financements par la clientèle sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les marges et les autres revenus bancaires », de même, les décaissements relatifs aux déblocage des financements matérialisés par le règlement des fournisseurs sont présentés sous la rubrique « Sommes versées au personnel, fournisseurs et créiteurs divers ». Au 30/06/2018, les produits d'exploitation bancaire encaissés sont présentés au niveau de l'état de flux sous la rubrique « Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement) ». Le solde des financements et des remboursements des échéances par la clientèle est présenté sous la rubrique « Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ».
- Les biens acquis dans le cadre de contrats IJARA et demeurant la propriété de la banque à la date d'arrêté sont présentés au 30 juin 2017 parmi les « Créances sur la clientèle » au niveau de la note « Encours des créances non encore mis en force ». Au 30/06/2018, ces biens sont présentés parmi les « Autres actifs ».
- Les dépôts et les créances liées aux placements MOUDHARABA détenus sur les établissements bancaires sont présentés au 30 juin 2017 au niveau de la note relative au poste des états financiers « Créances sur les établissements bancaires et financiers » dans la rubrique dénommée « Banques ». au 30 juin 2018, les dépôts détenus au 30/06/2018 sont présentés au niveau de la même note sous la rubrique « Banque », alors que les placements MOUDHARABA opérés auprès des banques confrères sont présentés sous la rubrique « Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires ». De même, les créances rattachés aux dits dépôts et placements sont présentés séparément
- Les échéances à court terme et les échéances à long terme relatives aux prêts au personnel sont présentés au 30 juin 2017 séparément au niveau de la note relative aux « autres actifs ». au 30 juin 2018, ces échéances sont présentées au niveau de la même note sous la dénomination « Prêts fond social ».
- Les frais de restauration du personnel sont présentés au 30 juin 2017 parmi les « charges générales d'exploitation » au niveau de la note « Achat fournitures ». au 30 juin 2018, ces frais sont présentés parmi les « Charges du personnel ».

NOTE 3 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS :

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Banques(*)	5 421 995	10 749 555	1 802 657
Certificats de Leasing	5 000 000	-	5 000 000

Produit courus sur certificats de Leasing	158 318	-	51 507
Créances rattachées aux comptes de dépôt	0	-	47 196
Placements MOUDHARABA auprès des établissements bancaires (*)	10 094 622	21 500 000	22 000 000
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	28 597	186 174	-
TOTAL	20 703 532	32 435 729	28 901 360
Provisions sur actifs financiers	(62 477)	(62 477)	(62 477)
Créances nettes	20 641 055	32 373 252	28 838 883

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 30/06/2018, a atteint **325864994DT** contre **188 866 092 DT** au 30 Juin 2017 soit une augmentation de 74%..

Les créances sur la clientèle s'analysent comme suit :

	(en DT)		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
<u>Créances IJARA</u>	<u>251 392 598</u>	<u>207 122 297</u>	<u>232 429 328</u>
Créances IJARA : Encours Financiers	228 693 470	186 794 928	212 719 679
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	22 699 128	20 327 369	19 709 649
<u>Créances MOURABAHA</u>	<u>91 823 141</u>	=	<u>37 498 315</u>
<i>MOURABAHA à court terme</i>	<i>59 490 823</i>	=	<i>21 398 418</i>
Encours MOURABAHA à court terme	58 878 423	-	21 210 094
Produits à recevoir MOURABAHA à court terme	612 400	-	179 324
<i>MOURABAHA à moyen Terme</i>	<i>16 014 747</i>	=	<i>5 291 054</i>
Encours MOURABAHA à moyen terme	15 920 296	-	5 279 463
Produits à recevoir MOURABAHA à moyen terme	94 451	-	11 591
<i>MOURABAHA à long Terme</i>	<i>14 298 435</i>	=	<i>17 781 591</i>
Encours MOURABAHA à long terme	14 249 836	-	10 744 021
Produits à recevoir MOURABAHA à long terme	48 599	-	37 570
<i>Impayés MOURABAHA</i>	<i>2 019 138</i>	=	<i>36 252</i>
<u>Autres Créances et rubriques</u>			
Comptes débiteurs de la clientèle	210 498	13 790	64 649
Autres Impayés			51 444
Effet remis à l'encaissement	222 873	-	296 901
Marges IJARA constatées d'Avance	(1 182 616)	(983 972)	(1 117 718)
S/Total : Créances brutes	<u>342 466 496</u>	<u>206 152 115</u>	<u>269 222 919</u>
Marges réservées	(1 300 887)	(1 651 271)	(1 181 251)
Provisions – créances sur la clientèle	(15 300 615)	(15 634 752)	(13 874 850)
S/Total Provision	<u>(16 601 502)</u>	<u>(17 286 023)</u>	<u>(15 056 101)</u>
Créances nettes sur la clientèle (*)	<u>325 864 994</u>	<u>188 866 092</u>	<u>254 166 818</u>

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL au 30-06-18
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours en principal	151 632 895	154 370 921	955 526	871 279	9 911 405	317 742 026
Impayés	74 486	12 120 825	414 596	572 925	7 534 510	20 717 342
Autres créances	421 288	900 338	74 680	41 475	2 563 143	4 000 924
Avances et acomptes reçus	- 4 163 334	- 8 295	-	-	- 1 243 620	- 5 415 249
PAR	485 307	270 142	-	-	-	755 449
ENGAGEMENTS BILANTIELS	148 450 642	167 653 931	1 444 802	1 485 679	18 765 438	337 800 492
ENGAGEMENTS HORS BILAN	83 851 023	17 706 899	-	-	-	101 557 922
TOTAL ENGAGEMENTS DEF	232 301 665	185 360 830	1 444 802	1 485 679	18 765 438	439 358 414
<i>Dont Créances Classées</i>			<i>1 444 802</i>	<i>1 485 679</i>	<i>18 765 438</i>	<i>21 695 919</i>
Agios réservés	-	-	- 62 019	- 67 980	- 1 170 888	- 1 300 887
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	- 42 359	- 96 639	- 12 787 408	- 12 926 406
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	853 627	- 853 627
Provisions collectives	-	1 520 581	-	-	-	- 1 520 581
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	1 520 581	- 104 378	- 164 620	- 14 811 922	- 16 601 501
ENGAGEMENTS NETS	232 301 665	185 360 830	1 340 424	1 321 059	3 953 516	422 756 913
<i>Taux des créances classées au 30/06/2018</i>		0,43%	0,44%	5,56%		
			6,42%			
<i>Taux des créances classées au 31/12/2017</i>		0,27%	0,54%	6,61%		
			7,42%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 30/06/2018</i>		7,22%	11,08%	78,93%		
			69,51%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2017</i>		8,69%	19,26%	75,00%		
			68,56%			

NOTE 5: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	15 790 000	15 790 000
Titres d'investissement	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Emprunt obligataire national	120 000	160 000	160 000
Revenus courus sur titres immobilisés	60 493	-	60 493
Valeur brute	18 593 593	18 573 100	18 633 593
Provision sur portefeuille d'investissement (c)	(516 001)	(603 250)	(516 001)
Valeur Nette	18 077 592	17 969 850	18 117 592

(a) : Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2018 comme suit :

Emetteur	Nombred'actions	Valeurnominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2 003	3,33%
ERRYADA					
IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 – 2009	12,30%
ERRYADA SICAR	18 000	5	900 000	2009 – 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2 010	
Total			1 123 100		

(b) : Les fonds d'investissement s'analysent au 30 juin 2018 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 – 2004 – 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) : Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Provisions / Participations directes			
Participation MEDFOOD	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations directes	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR			
Participation SERPSUD	60 000	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000	150 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	210 000	210 000	210 000

Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR			
Participation SOTUMAIL	30 000	162 000	30 000
Participation SOMOCER	176 001	131 250	176 001
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR			
Total	516 001	603 250	516 001

NOTE 6: VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées brutes au 30 juin 2018 se sont élevées à **63 331 118 DT** contre **60 757 052 DT** au 31 Décembre 2017, enregistrant une augmentation de **2 574 066 DT**.

Les acquisitions et les cessions de 1^{er} semestre 2018 se détaillent comme suit :

Désignation	Montant en DT
<u>Acquisitions</u>	
Licences	40 568
Terrains et Constructions	42 758
Installations, Agencements et Aménagements des agences	1 538 399
Acquisition des DAB et GAB	229 620
Matériel informatique	609 291
Equipement de bureau	92 123
Immobilisations en cours et Avances sur immobilisations	420 502
<i>Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>	354 680
<i>Immobilisations en cours – Système d’information</i>	55 829
CESSIONS ET RECLASSEMENTS	
Cessions Matériel de Transport	(324520)
Reclassements	(74 675)
TOTAL	2 574 066

Le tableau d'amortissement au 30 juin 2018 se présente ainsi :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
AU 30 Juin 2018 (Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 30/06/2018
	au 31/12/2017	Acquisition du 01/01/2018 au 30/06/2018	Cession - Reclassements	au 30/06/2018	Au 31/12/2017	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	au 30/06/2018	
Logiciels	3 709 159			3 709 159	351 780	207 926	0	559 706	3 149 453
Licences et système d'information	667 384	40 568		707 952	320 869	101 460	0	422 329	285 623
Immobilisations incorporelles	4 376 543	40 568	0	4 417 111	672 649	309 386	0	982 035	3 435 076
Terrains	9 509 106	1 500	0	9 510 606	0			0	9 510 606
Constructions	29 701 570	41 258	0	29 742 829	885 624	737 320	0	1 622 943	28 119 885
Agenc. & Aménag. Des Constructions Installations générales	5 791 872	1 538 399	172 812	7 503 082	519 559	355 559		875 118	6 627 964
DAB/GAB	654 758	229 620		884 379	65 982	78 903		144 885	739 493
Matériel de transport	887 811	0	-324 520	563 291	534 220	45 431	317 710	262 941	300 350
Matériel informatique	6 122 322	609 291	0	6 731 613	961 296	475 615	0	1 436 911	5 294 703
Equipements de bureau	1 339 884	92 123	0	1 432 007	185 279	65 692	0	250 971	1 181 036
Autres Immobilisations corporelles	982	0	0	982	656	49	0	705	277
Immobilisations corporelles	54 008 305	2 512 191	-151 708	56 368 788	3 152 616	1 759 569	317 710	4 594 475	51 774 313
Immobilisations incorporelles en cours	1 185 533	55 829	0	1 241 362	0	0	0	0	1 241 362
Immobilisations corporelles en cours	1 083 373	354 680	-172 812	1 265 241	0	0	0	0	1 265 241
Avances sur immobilisations	103 298	9 993	-74 675	38 616	0	0	0	0	38 616
TOTAUX	60 757 052	2 973 261	-399 195	63 331 118	3 825 265	2 068 955	317 710	5 576 510	57 754 609

NOTE 7: AUTRES ACTIFS

Le total des autres actifs est passé de **27 884 732 DT** au 30/06/2017 à **94 080 145 DT** au 30/06/2018.

Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Charges à répartir (a)	4 455 993	6 765 099	5 659 459
Avances aux fournisseurs	18 683 074	159 907	2 557 836
Prêts fonds social	242 059	288 777	265 240
Prêts MOURABAHA au personnel	3 093 886	-	1 415 853
Etat, Retenues à la source récupérables	4 502	119 700	42 084
Crédit de TVA à reporter	10 572 072	6 226 601	8 322 272
Report d'impôt sur les sociétés	891 241	794 904	836 378
Acomptes provisionnels	-	-	-
TVA à régulariser	679 771	597 454	679 814
Autres impôt et taxes à régulariser	-	-	7 069
Personnel avances	318 122	9 604	266 823
Compte d'attente	18 581 130	1 471 028	388 126
Débiteurs divers	63 416	63 544	43 614
Avances sur achats des actions propres	-	-	450 648
Dépôt et cautionnement versées	408 390	405 343	405 343
Charges constatées d'avance	396 858	293 933	492 312
Produits à recevoir	2 501 097	1 977 468	1 982 033
TCL à régulariser	88 159	88 159	88 159
Comptes d'ajustement devises débit	-	634	10 285
Compensation reçue	6 573 291	307 144	444 653
Autres valeurs à l'encaissement	-	-	1 498 548
Biens acquis par dans le cadre des financements IJARA (*)	10 853 605	9 001 914	5 180 995
Biens acquis par dans le cadre des financements MOURABAHA	16 436 827	-	7 566 799
TOTAL VALEUR BRUTE	94 843 493	28 571 213	38 604 343
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(763 348)	(686 481)	(763 348)
TOTAL NET	94 080 145	27 884 732	37 840 995

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf.Note 2-14)

(a) Les charges à répartir de détaillent comme suit :

Désignation	Dépenses du 01/2018		VB au 30/06/2018	Cumul résorptions au 01/01/2018	Résorption du 01/01/2018 au 30/06/2018	Cumul résorptions au 30/06/2018	VCN au 30/06/2018
	VB au 01/01/2018	au 30/06/2018					
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	1 009 558	42 429	1 051 987	89 407
Dépenses liées à l'augmentation du capital	5 071 028	-	5 071 028	1 591 123	835 563	2 426 686	2 644 342
Dépenses liées à la mise en place du système d'information	100 684	-	100 684	16 359	30 394	46 753	53 931
Dépenses liées à la communication	372 694	-	372 694	72 660	62 089	134 749	237 945
Location des agences	832 681	43 085	875 766	215 851	107 355	323 206	552 560
Dépenses liées à l'organisation	388 755	42 455	431 210	108 359	56 062	164 421	266 789
Dépenses liées au système monétique	35 821	-	35 821	5 970	6 150	12 120	23 701
Dépenses liées au système SWIFT	29 813	-	29 813	4 962	8 956	13 918	15 895
Dépenses liées au système de télécompensation	79 213	-	79 213	13 201	26 402	39 603	39 610
Dotations aux amortissements	190 893	-	190 893	42 416	31 812	74 228	116 665
Prime de démarrage	679 290	-	679 290	150 938	113 204	264 142	415 148
Total	9 205 731	85 540	9 007 806	3 546 272	1 320 416	4 551 813	4 455 993

NOTE 8 : DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Les dépôts et avoirs de la clientèle présentent au 30 Juin 2018 un solde de **183 709 433 DT** contre **25 825 047 DT** au **30 Juin 2017** enregistrant ainsi une augmentation de plus que 6 fois.

Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

	(En DT)		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Comptes à vue	93 503 643	13 145 576	63 008 807
Comptes TAWFIR	40 234 593	4 061 165	22 130 250
Comptes ISTITHMAR	39 294 150	3 836 000	15 800 000
Autres sommes dues à la clientèle	3 738 377	-	1 864 497
Autres sommes dues à la clientèle – IJARA	5 415 249	4 782 042	3 776 505
Créance rattachées sur HissebTawfir	1 556 183	10 836	238 103
Dettes Rattachées sur dépôts	(32 762)	(10 569)	-
Total	183 709 433	25 825 047	106 818 162

NOTE 9 : EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 juin 2018 une somme de **61 387 539 DT** contre **108 663 635 DT** enregistré durant la même période de l'année 2017. Le détail est présenté comme suit :

	(En DT)		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emprunts (a)	60 508 014	106 372 229	74 508 992
Billets de trésorerie	-	-	0
Dettes rattachées	879 525	2 291 406	2 275 439
TOTAL	61 387 539	108 663 635	76 784 431

(a) Les emprunts au 30 juin 2018 s'analysent comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations du 01/01/2018 au 30/06/2018	Remboursement du 01/01/2018 au 30/06/2018	Soldes 30/06/2018	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BT 10	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BT 11	1 500 000	150 000	0	150 000	0	0	0
BT 12	3 000 000	300 000	0	300 000	0	0	0
BT 13	500 000	50 000	0	50 000	0	0	0
	8 000 000	800 000	0	800 000	0	0	0
BTE4	5 000 000	1 977 233	0	534 002	1 443 231	1 129 217	314 014
	5 000 000	1 977 233	0	534 002	1 443 231	1 129 217	314 014
BTL6	3 000 000	900 000	0	300 000	600 000	600 000	0
BTL7	2 000 000	600 000	0	200 000	400 000	400 000	0
	5 000 000	1 500 000	0	500 000	1 000 000	1 000 000	0

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations du 01/01/2018 au 30/06/2018	Remboursement du 01/01/2018 au 30/06/2018	Soldes 30/06/2018	Fin de période	
						Échéance à Moins d'un an	Échéances à Plus d'un an
BNA 07	5 000 000	1 750 000	0	500 000	1 250 000	1 000 000	250 000
BNA CUN 1	5 000 000	2 000 000	0	500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
	10 000 000	3 750 000	0	1 000 000	2 750 000	2 000 000	750 000
BH 09	5 000 000	1 955 761	0	534 129	1 421 632	1 127 085	294 546
	5 000 000	1 955 761	0	534 129	1 421 632	1 127 085	294 546
ATB 12	5 000 000	1 000 000	0	500 000	500 000	500 000	0
ATB 13	3 000 000	1 200 000	0	300 000	900 000	600 000	300 000
ATB 14	2 000 000	1 200 000	0	200 000	1 000 000	400 000	600 000
	10 000 000	3 400 000	0	1 000 000	2 400 000	1 500 000	900 000
ABC 10	7 000 000	2 356 258	0	755 201	1 601 057	1 601 057	0
ABC 11	1 000 000	388 978	0	106 084	282 894	224 048	58 846
	8 000 000	2 745 236	0	861 285	1 883 951	1 825 105	58 846
AB36	1 000 000	50 000	0	50 000	0	0	0
AB37	2 000 000	857 142	0	142 857	714 285	285 714	428 571
AB38	2 000 000	928 572	0	142 857	785 715	285 714	500 000
AB39	2 000 000	1 000 000	0	142 857	857 143	285 714	571 429
AB40	2 000 000	1 000 001	0	142 857	857 144	285 714	571 429
AB41	2 000 000	1 000 001	0	142 857	857 144	285 714	571 429
AB42	1 500 000	894 769	0	149 679	745 090	316 099	428 990
AB43	1 500 000	810 700	0	168 834	641 866	356 671	285 196
AB44	2 000 000	1 139 577	0	211 839	927 738	446 926	480 813
	16 000 000	7 680 762	0	1 294 638	6 386 124	2 548 267	3 837 857
QNB 01	4 000 000	1 800 000	0	400 000	1 400 000	800 000	600 000
QNB 02	3 000 000	1 350 000	0	300 000	1 050 000	600 000	450 000
QNB 03	3 000 000	1 350 000	0	300 000	1 050 000	600 000	450 000
QNB 04	3 000 000	1 500 000	0	300 000	1 200 000	600 000	600 000
QNB 05	2 000 000	1 000 000	0	200 000	800 000	400 000	400 000
	15 000 000	7 000 000	0	1 500 000	5 500 000	3 000 000	2 500 000
ELBARAKA 1	26 500 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
	26 500 000	12 000 000	0	0	12 000 000	12 000 000	0
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	25 700 000	0	1 976 923	23 723 077	3 953 846	19 769 231
	25 700 000	25 700 000	0	1 976 923	23 723 077	3 953 846	19 769 231
EO 2013	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
	20 000 000	4 000 000	0	4 000 000	0	0	0
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
	2 000 000	2 000 000	0	0	2 000 000	2 000 000	0
TOTAL	156 200 000	74 508 992	0	14 000 977	60 508 014	32 083 520	28 424 494

NOTE 10 : Autres passifs

Le solde des « Autres Passifs » au 30/06/2018 a atteint **91 876 645 DT** contre **21 912 818 DT** enregistré au 30/06/2017. Le détail de cette rubrique est présenté comme suit :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Fournisseurs divers	65 065 176	13 833 802	37 772 940
Dettes provisionnées pour congés payés	553 046	473 156	503 046
Personnel, rémunérations dues	2 797	924	6 625
Avance sur TFP	222 290	70 038	109 963
Etat impôts et taxes	1 567 626	1 268 396	2 966 554
Organismes sociaux	992 653	622 292	891 383
Charges à payer	2 264 396	3 837 056	1 302 802
Compte d'attente	1 333 296	51 787	1 772 298
Autres comptes créditeurs	-	-	19 125
Impôt sur les bénéfices	152 176	372 841	171 228
Assurance clients	-	394 566	585 491
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	315 226	361 971	295 226
Comptes d'ajustement devises crédit	166 850	-	-
Compensation à régler	4 146 382	97 195	21 354
Exigibles après encaissement	7 853 022	18 811	1 040 649
Débit à régulariser	1 241 709	509 983	3 561 114
Autres avances	6 000 000	-	-
Total	91 876 645	21 912 818	51 019 798

NOTE 11 : Capitaux Propres :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Réserve légale	1 867 419	1 867 419	1 867 419
Fonds social	660 645	653 591	657 219
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	16 810 000	16 810 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	220 000
Actions Propres	(496 398)		(48 855)
Autres réserves	1 645 000	1 645 000	1 645 000
Résultats reportés	(1 105 379)	582 431	582 430
Effet des modifications comptables	-	-	-
Autres capitaux propres	-	-	-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	169 601 287	171 778 441	171 733 213
Résultat de la période	(3 389 984)	396 001	(1 687 810)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	166 211 303	172 174 442	170 045 403

Le résultat par action se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Résultat par action	(0,112)	0,013	(0,050)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 30 Juin 2018
(Exprimé en dinars)

	Capital Social	Actions propres	Réserves légales	Fonds Social	Réserves pour réinvestissements	Autres Réserves	Résultats reportés	Modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 Décembre 2015	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 624 445	166 811 830
Retraitement 2014 – Effet Correction d’erreur	-	-	-	-	-	-	-	-	19 777	19 777
Solde au 31 Décembre 2015 après retraitement	150 000 000	-	1 351 677	639 638	7 810 000	1 865 000	25 336	495 734	4 644 222	166 831 607
Affectations approuvées par l'AGO su 29/06/2016	-	-	248 246	-	4 500 000	-	191 340	(315 141)	(4 624 445)	-
Reclassement 2016 - Effet Correction d’erreur (**)	-	-	-	-	-	-	-	19 777	(19 777)	-
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	9 826	-	-	-	-	-	9 826
Résultat au 31 Décembre 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	4 932 880	4 932 880
Solde au 31 Décembre 2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations approuvées par l'AGO su 14/06/2017	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 754	(200 370)	(4 932 880)	-
Rachat Actions propres	-	(48 855)	-	-	-	-	-	-	-	(48 855)
Dividendes versés en 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	7 755	-	-	-	-	-	7 755
Résultat au 31 Décembre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 687 810)	(1 687 810)
Solde au 31 Décembre 2017	150 000 000	(48 855)	1 867 419	657 219	16 810 000	1 865 000	582 430	-	(1 687 810)	170 045 403
Affectations approuvées par l'AGO au 29/06/2018	-	-	-	-	-	-	(1 687 810)	-	1 687 810	-
Rachat Action propres	-	(447 543)	-	-	-	-	-	-	-	(447 543)
Intérêt sur fond social	-	-	-	3 427	-	-	-	-	-	3 427
Résultat au 30/06/2018	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 389 984)	(3 389 984)
Solde au 30/06/2018	150 000 000	(496 398)	1 867 419	660 646	16 810 000	1 865 000	(1 105 380)	-	(3 389 984)	166 211 303

NOTE 12: MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés à **12 526 837DT** au 30/06/2018 contre **9 867 426 DT** au 30/06/2017 enregistrant ainsi une augmentation de **2 659 411 DT**.

L'analyse des revenus se présente ainsi :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	-	15 512	1 594 511
Revenus d'Ijara	10 335 138	9 588 662	18 949 013
Variation des produits réservés	(119 636)	(355 099)	37 849
Revenu des dépôts auprès des établissements financiers	187 642	618 351	
Revenus MOURABAHA	2 123 693	-	346 717
TOTAL des marges et revenus assimilés	12 526 837	9 867 426	20 928 090

NOTE 13 : COMMISSIONS

Le détail des commissions en produit au 30/06/2018 est présenté comme suit :

(En DT)

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Effets, chèques et opérations diverses	217 247	1 205	58 277
Effets à l'encaissement	3 603	1 205	1 297
Opérations diverses sur effets	21 687	-	4 431
Opérations de virements	18 526	-	6 284
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	173 431	-	46 265
Opérations sur titres	-	-	-
Commerce extérieur et change	306 373	4 800	92 181
Remises documentaires	271 447	4 800	83 017
Commissions sur prélèvements	961	-	228
Virements et chèques en devises	26 427	-	7 416
Retrait et versement en devises	7 138	-	1 420
Autres	400	-	100
Autres commissions	1 434 137	430 021	1 977 264
Frais de tenue de compte	193 370	10 569	89 780
Opérations monétiques	133 203	14 068	113 555
Frais de rejet	214 932	198 727	384 810
Frais de dossiers et de suivi	639 780	38 133	263 243
Frais de résiliation, produits sur rachat & cession	242 140	168 524	843 592
Commissions SMS BANKING	4 992	-	4 332
Commissions sur EPS	-	-	100
Frais de cloture de compte	360	-	100
Comm/assurance ijara	-	-	277 752
Comm/ financements	5 360	-	-
TOTAL	1 957 757	436 026	2 127 722

NOTE 14 : MARGES ENCOURUES ET ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **5 333 566 DT** au 30/06/2018 contre **3 434 180 DT** au 30/06/2017, soit une augmentation de **1 899 386 DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

NOTE 15 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES HORS BILAN ET PASSIFS

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 476 868	2 504 093	2 803 864
Dotations aux provisions collectives	-	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	11 196
Reprises de provisions suite aux recouvrements des créances	(1 051 103)	-1564 714	-3 558 716
Reprises sur provision sur autres actifs	-	-	-
Pertes sur créances	-	-	1 520 643
Reprise sur marges réservées lies à la radiation	-	-	-77 072
Total	1 425 765	939 379	699 916

NOTE 16 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	<i>(En DT)</i>		
	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Salaires et compléments de salaires	5 200 084	4 215 543	9 961 552
C.N.S.S	983 460	890 492	2 086 902
Accident de travail	25 307	21 018	48 063
Autres charges de personnel (Restauration..)(*)	115 780	66 200	189 351
Assurance groupe	114 096	101 923	211 733
Provisions départ à la retraite	20 000	120 000	53 255
Dotations aux provisions pour congés à payer	50 000	235 782	272 183
Autres charges sociales	18 065	-	-
Transfert des charges	-	(1 810 701)	(3 103 865)
Total des charges de personnel	6 526 792	3 840 257	9 719 174

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison(Cf. Note 2-14)

NOTE 17 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Le détail des charges générales d'exploitation est présenté comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Achat fournitures	199 310	151 269	240 901
Carburant	27 689	33 555	64 380
Impôts & taxes	263 898	178 146	393 542
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	207 694	102 539	431 230
Frais postaux & télécommunication	543 604	132 745	289 868
Entretien, réparation et maintenance	281 951	112 593	480 595
Services extérieurs (Gardiennage, nettoyage...)	203 773	-	157 830

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Déplacements, missions et réceptions	44 624	45 642	153 633
Dons et subventions	-	14 007	6 665
Location	536 244	133 041	461 596
Jetons de présence	55 000	13 125	102 500
Charges BVMT & Tunisie Clearing	26 001	49 692	68 404
Publicité publication & relations publiques	237 129	3 685	215 536
Primes d'assurance	55 652	7 104	109 805
Etude, recherche	15 804	20 301	63 966
Electricité et eau	85 708	13 571	158 835
Cotisations	173 934	-	-
Autres(*)	4 867	117 225	13 106
Sous Total	2 962 882	1 128 240	3 412 392
Transfert des charges	-	(45 345)	(76 107)
TOTAL	2 962 882	1 082 895	3 336 285

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison (Cf. Note 2-14)

NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions au 30/06/2018 sont présentées comme suit

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 068 955	432 770	2 110 777
Dotations aux résorptions des charges à répartir	1 320 416	779 128	2 146 575
TOTAL	3 389 371	1 211 898	4 257 352

NOTE 19 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de l'impôt sur les bénéfices de **35%**.

L'impôt sur les bénéfices au 30/06/2018 comparé à 30/06/2017 se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Impôt sur les bénéfices	36 465	3 232	50 518
Impôt sur les bénéfices de la période	36 465	3 232	50 518

NOTE 20 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	39 851 025	7 945 694	15 819 835
Banques et Placements à court terme auprès des banques	15 516 617	32 249 553	23 802 657
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2 270 699)	-	(7 184 346)
Emprunt Mourabhaa CT (-3mois)	(51 000 000)	-	-
Total	2 096 943	40 195 247	32 438 146

NOTE 21 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION :

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 Juin 2018 (12 076 509) DT contre 40 394 845 DT au 30 Juin 2017

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Produit d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)(*)	(38 950 627)	10 082 731	23 091 637
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)	(18 970 194)	12 526 965	(27 025 349)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	75 605 954	22 505 594	102 803 554
Charges d'exploitation bancaire décaissées (Charge sur Crédits et Commissions)	(4 373 567)	(6 061 817)	(7 172 429)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	5 000 000	-
Titres de placement	(49 968)	(45 210)	(45 209)
Sommes versées au personnel, aux Fournisseurs et créiteurs divers (*)	(6 543 611)	(3 843 624)	(23 867 375)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(18 758 031)	230 206	1 649 644
Impôts sur les bénéfices payés	(36 465)	-	(360 580)
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	(12 076 509)	40 394 845	69 073 893

(*) : Données comparatives retraitées à des fins de comparaison(Cf. Note 2-14)

NOTE 22 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 Juin 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent (3 816 172) DT contre (39 708 296) DT au 30 Juin 2017 présentant le détail suivant :

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Marges et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	356 021	7 005	-
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	40 000	(5 960 000)	(5 960 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(4 212 193)	(33 755 301)	(38 272 352)
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	(3 816 172)	(39 708 296)	(44 232 352)

NOTE 23 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 Juin 2018, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de (14 448522) DT contre 8 628 103 DT au 30 Juin 2017

	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
Emission d'actions		-	
Rachat des actions	(447 543)		(48 855)

Emission / Remboursement d'emprunts	(14 000 979)	35 700 000	(23 235 136)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(27 071 897)	
Dividendes et autres distributions		-	
TOTAL	(14 448 522)	8 628 103	(23 283 991)

NOTE 24 : EVENEMENT POSTERIEURS A LA DATE DU CLOTURE

Les états financiers intermédiaires arrêtés au **30 Juin 2018** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 27 Aout 2018 date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la banque ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Par ailleurs, aucun événement significatif n'est enregistré au cours de la période postérieure à la date de clôture.